

Les modes de garde (Accueil du jeune enfant)

L'accueil collectif

Multi-accueil associatif ADMR les P'tits Loups

26 places

Accueil régulier et occasionnel, enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Horaires : Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 19h

Village des services, 9 rue Clément Ader, 35150 Janzé.

Tél. 02 99 47 04 50 ou lesptitsloups.janze@admr35.org (par mail.)

Micro-crèche associative ADMR Coccinelle

12 places

Accueil régulier et occasionnel. Enfants de 4 mois à 6 ans, activités avec les résidents de la Maison de retraite chaque semaine.

Horaires : Du Lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

Résidence l'Étang, 2 allée de la Maison de Retraite, 35240 Marcillé-Robert.

Tél. 02 99 43 66 88 ou halte.coccinelle.retiers@admr35.org (par mail).

Micro-crèche privée " La maison de Ty T'Hom"

11 places

Accueil régulier, enfants de 0 à 3 ans

Horaires : Du Lundi au Vendredi de 7h à 19h (horaires atypiques à étudier)

3 rue des mésanges, 35240 RETIERS

Tél : 09 83 04 53 27 ou lamaisondetythom@gmail.com (par mail).

Micro crèche privée "Les p'tits Babadins"

24 places divisées en 2 structures

Accueil régulier et occasionnel, enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans.

Horaires : du Lundi au vendredi de 7h30 à 19h

183 rue de la Houlette, Zone d'Activité du Bois de Teillay, 35136 Janzé

Tél : 07 52 08 46 12 ou janze@lesptitsbabadins.com (par mail).

Micro-crèche privée "Rigolo comme la vie !"



12 places

Accueil régulier et occasionnel, enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Horaires : du Lundi au vendredi de 7h30 à 19h

30 rue Aristide Briand 35136 Janzé

Tél : 09 52 15 31 17 ou janze@rigolocommelavie.fr (par mail.)

Micro-crèche privée "Les p'tits chiffons"



12 places

Accueil régulier et occasionnel, enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Horaires : du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
11, place Antoine de Saint Exupéry

35240 Retiers

Tél : 09 67 77 94 78 ou mail : contact@lesptitschiffons.com

L'accueil individuel et familial sur le territoire

Un (e) assistant(e) maternel(le)

L'assistant.e maternel.le **accueille l'enfant à son domicile**. Vous êtes son employeur. Vous devez convenir d'un contrat de travail et déclarer l'assistant.e maternel.le agréé.e à la CAF ou à la MSA.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF ou de la MSA : le complément du libre de choix de modes de garde (Cmg).

Le Relais Petite Enfance peut vous accompagner dans vos démarches et vous renseigner pour l'accueil de votre enfant.

Vous trouverez la liste des assistant(e)s maternel(le)s de votre commune :

- Auprès du Conseil Départemental à l'adresse : www.assistantsmaternels35.fr
- Sur le site www.monenfant.fr
- Auprès du Relais Petite Enfance (pour les horaires atypiques, les accueils en périscolaire, ...) : 02 99 43 44 16, relaispetiteenfance@rafcom.bzh

A noter : la période d'adaptation est une étape importante en début d'accueil. Il s'agit de quelques jours ou semaines pendant lesquelles l'enfant est accueilli de façon progressive. Cette période va permettre à l'adulte et à l'enfant de prendre le temps de faire connaissance.

Réfléchissez bien au projet d'accueil. Une fois l'assistant.e maternel.le choisi.e, vous pourrez rédiger ensemble cet écrit qui permet de faire un lien entre la maison et l'assistant.e maternel.le : habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation...), son éveil, sa santé...

L'assistant.e maternel.le peut exercer au sein d'une **Maison d'Assistants Maternels (MAM)**.

Les MAM sont des regroupements d'assistant.e.s maternel.le.s qui exercent en dehors de leur logement. Vous êtes employeur d'un.e seul.e assistant.e maternel.le.

Sur le territoire de Roche Aux Fées Communauté :

MAM Le jardin des Sourires (4 assistantes maternelles vous accueillent)

Janzé. 1, rue Pierre Aristide Bréal

Tél : 09 50 30 25 57 ou 06 51 38 49 53

Ouverte du Lundi au Vendredi de 7h00 à 19h30

MAM La Cabane des Fées (3 assistantes maternelles vous accueillent)

Retiers. 16, rue Anatole Le Braz

Tél : 02 23 08 99 54

Ouverte du lundi au vendredi

MAM La Petite Récréée de L'Isle (2 assistantes maternelles vous accueillent)

Brie. La basse ripaudière

Tél : 06 82 44 69 01 ou 06 26 47 11 23

Ouverte du lundi au vendredi

MAM la MAM'anlis (3 assistantes maternelles vous accueillent)

Amanlis 9 allée du Bois de Teilleul

Tél :0967314294

Mail : mamanlis35150@gmail.com

Ouverte du lundi au vendredi

La Garde à domicile

Les familles choisissent un.e employé.e pour **garder leur.s enfant.s à leur domicile.**

La liste des associations et organismes est consultable sur le site internet

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne/annuaire-des-organismes-...

Vous employez directement une garde à domicile :

Les parents choisissent eux-mêmes un.e employé.e qui garde l'enfant à son domicile. Dans cette situation, le parent est employeur de la garde à domicile et doit donc convenir d'un contrat de travail.

La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) prévoit un complément du libre choix du mode de garde, sous conditions de ressources.

Vous faites appel à une association ou structure :

Ces établissements mettent du personnel à disposition pour répondre à votre besoin de modes d'accueil.

Les structures du territoire :

Proxim'Services Bretagne Sud

Propose des services à domicile tels que la garde d'enfant à domicile, transport et accompagnement aux activités...

Intervention sur les 7 cantons du Pays de Vitré /Porte de Bretagne pour la garde d'enfants.
Possibilités de règlement CESU (chèque emploi service universel).

Adresse : 33 boulevard Châteaubriant - 35500 Vitré.

Contact : 02 99 74 45 24 ou infovitre@proximservicesadomicile.fr

Site internet : www.proximservicesadomicile.fr

Association Le Relais :

Garde à partir de 3 ans. Possibilités de règlement CESU (chèque emploi service universel).

Adresse : 6, rue Louis Pasteur - 35240 Retiers.

Contact : 02 99 43 60 66.

ATOUTDOM services :

Garde d'enfants régulière, à la carte. Aide aux devoirs. Possibilités de règlement CESU (chèque emploi service universel).

Adresse : 26 Route de Bain - 35150 Janzé

Contact : 02 99 44 22 90 ou contact@atoudom.fr

Site internet : www.atoudom.fr

ADMR Martigné-Ferchaud :

Interventions sur les communes de Chelun, Eancé, Forges la Forêt et Martigné-Ferchaud pour la garde d'enfants de 0 à 12 ans à domicile de 7h à 20h.

Adresse : 1 rue Corbin 35 640 Martigné-Ferchaud

Contact : 02 99 44 90 90

Agence O2

Propose un service de Garde d'enfants à domicile pour les enfants de plus de 3 ans

15 rue Saint Pierre

35150 Janzé

06 89 98 98 04

N° National : 02 43 72 02 02

<https://www.o2.fr/>

D'autres organismes hors territoire peuvent intervenir à votre domicile.

Le/la baby-sitter

Il/elle a davantage un rôle de **garde occasionnelle**, pour aller chercher un enfant, le garder quelques heures.

Les parents désireux de faire garder leur(s) enfant(s) de manière occasionnelle ou régulière, peuvent demander au Relais Petite Enfance de Roche aux Fées Communauté, une liste des baby-sitters proposant leur service sur le territoire.

Pour obtenir la liste des baby-sitters du territoire, contactez le Relais Petite Enfance au 02 99 43 44 16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh (relaispetiteenfance@rafcombzh)

Quelles sont les aides financières possibles ?

La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant), comment en bénéficier ?

Pour un **enfant né ou adopté**, vous pouvez peut-être bénéficier de la **PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)**.

Cette prestation comprend :

- Une prime à la naissance ou à l'adoption
- Une allocation de base
- Un complément de libre choix du mode de garde

Si vous faites garder votre enfant par un.e assistant.e maternel.le ou si vous employez une garde à domicile. Si vous faites appel à une association ou une entreprise qui emploie des assistant.e.s maternel.le.s ou des gardes à domicile :

- La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)

Dès votre premier enfant et pour chaque nouvel enfant, vous pouvez bénéficier de la PreParE si vous avez cessé ou réduit votre activité professionnelle pour élever votre ou vos enfant.s.

Renseignements :

- Caisse d'Allocations Familiales – Cours des alliés- 35028 RENNES Cedex 9, Contact : 0 820 352 510 ou www.caf.fr
- Mutualité Sociale Agricole – Porte de Ker Lann, rue Charles Coudé, Bruz, 35027 RENNES Cedex 9 – Contact : 02 99 01 80 80 ou www.msa.fr
- RPE de Roche aux Fées Communauté. 16 rue Louis Pasteur 35240, Retiers. Contact : 02 99 43 44 16

rgba(255,255,255,1)